

209C0197
FR0000035743-FS0074

5 février 2009

Déclaration de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ETAM DEVELOPPEMENT

(Euronext Paris)

1- Par courrier du 3 février 2009, complété par des courriers des 4 et 5 février, M. Pierre Milchior a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 29 janvier 2009, le seuil de 5% du capital de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir individuellement 698 472 actions ETAM DEVELOPPEMENT (1) représentant 1 158 944 droits de vote, soit 5,86% du capital et 6,32% des droits de vote de cette société (2).

Par ailleurs, la famille Milchior, a déclaré, avoir franchi en hausse, le 29 janvier 2009, le seuil de 10% du capital de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir 1 423 932 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 2 609 864 droits de vote, soit 11,94% du capital et 14,22% des droits de vote de cette société (2).

Ces franchissements de seuils résultent d'une acquisition d'actions ETAM DEVELOPPEMENT par M. Pierre Milchior.

Les familles Milchior et Tarica et la société Fitema Participations (3) n'ont franchi de concert aucun seuil et détiennent de concert 5 394 317 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant 10 550 634 droits de vote, soit 45,22% du capital et 57,49% des droits de vote de cette société (2), répartis de la manière suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote (5)	% droits de vote
Pierre Milchior	698 472	5,86	1 158 944	6,32
Laurent Milchior	361 820 (4)	3,03	723 640	3,94
Vanessa Milchior	361 820 (4)	3,03	723 640	3,94
Rachel Milchior	1 820	0,02	3 640	0,02
Sous-total famille Milchior	1 423 932	11,94	2 609 864	14,22
Famille Tarica	1 196 705	10,03	2 393 410	13,04
Fitema Participations	2 773 680	23,25	5 547 360	30,23
Total concert	5 394 317	45,22	10 550 634	57,49

2- Par le même courrier, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

« La famille Milchior rappelle qu'elle agit de concert avec la famille Tarica et Fitema Participations. Du fait du contrôle qu'elle exerce sur ETAM DEVELOPPEMENT au travers des pouvoirs de ses représentants gérants commandités, la famille Milchior est l'actionnaire prépondérant au sein de ce concert.

La famille Milchior contrôle ETAM DEVELOPPEMENT au sens de l'article L. 233-3 I du code de commerce car elle dispose du pouvoir d'en nommer et révoquer les gérants.

En effet, ETAM DEVELOPPEMENT est une société en commandite par actions qui comprend deux catégories d'associés : des commanditaires (titulaires d'actions) et des commandités. Aux termes des statuts (article 21.6 des statuts) les décisions des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des commanditaires, ne sont valablement prises que si elles sont également adoptées par la majorité des associés commandités. La majorité des commandités sont des représentants de la famille Milchior.

ETAM DEVELOPPEMENT SCA a 5 associés commandités, dont 4 sont des représentants de la famille Milchior (article 1 des statuts) : M. Pierre Milchior, M. Laurent Milchior et Mlle Vanessa Milchior et Gerset, société par actions simplifiée, contrôlée par M. Laurent Milchior et Mlle. Vanessa Milchior et présidée par M. Pierre Milchior.

En sa qualité de commandité, Gerset nomme et révoque les gérants de la société ETAM DEVELOPPEMENT. La nomination et la révocation des gérants est de sa compétence exclusive (article 14.3 des statuts). Les fonctions de gérant sont à durée indéterminée (article 14.4 des statuts). Les gérants de la société ETAM DEVELOPPEMENT sont : M. Pierre Milchior, Mme Marie-Claire Tarica et M. Laurent Milchior nommé par Gerset en juillet 2008.

La famille Milchior indique qu'elle envisage d'acquérir des actions supplémentaires, sachant que cette intention sera évaluée en fonction des opportunités de marché et des contraintes réglementaires liées à cet accroissement de participation.

Elle n'a pas l'intention de nommer un gérant supplémentaire. »

(1) En pleine propriété. M. Pierre Milchior détient par ailleurs 720 000 actions en usufruit dont la nue-propriété appartient à ses enfants Laurent et Vanessa Milchior.

(2) Sur la base d'un capital composé de 11 927 958 actions représentant 18 350 778 droits de vote.

(3) Détenue par le fonds d'investissement Hottinger American Investors Fund Ltd, Bermudes.

(4) Dont 1 820 actions en pleine propriété et 360 000 actions en nue-propriété, dont l'usufruit appartient à M. Pierre Milchior.

(5) Le droit de vote appartient au nu-propriétaire, le droit de vote de l'usufruitier étant limité aux décisions relatives à l'affectation des bénéfices.